



**CFVU**  
**16 mai 2024**

## Informations sur le fonctionnement de la commission *ad hoc* CVEC

Une commission composée de 29 membres, se réunit 3 fois par an, émet un avis sur les projets, la répartition des crédits et le bilan de leur utilisation.

### Proposition de mise en place du bureau de la commission

**Composition :** Un représentant de la Vice-Présidence Formation, le VP Responsabilité Sociétale de l'Établissement, le VP Vie Étudiante, le VP Étudiant, la Directrice Générale des Services Adjointe formation et internationalisation, la Directrice de la Direction de la Vie Étudiante et de Campus, 1 étudiant et 1 enseignant siégeant en commission *ad hoc*, la coordinatrice CVEC – 9 membres

### Rôle :

- Validation de l'ordre du jour des commissions, de la participation aux réunions préparatoires
- Participation aux ateliers avec les structures bénéficiaires des fonds récurrents pour programmation des enveloppes de l'année N+1
- Etude des dossiers au fil de l'eau (Appels A Projets et Fonds d'investissement) en amont de la présentation à la commission

# Informations sur le plan pluriannuel d'investissement vie Etudiante

Un fonds destiné à des projets d'envergure et transformants sur les campus

Abondé par :

- la part variable de l'enveloppe CVEC depuis 2018
- les reliquats des enveloppes attribuées aux structures non consommés depuis 2021

## ▪ Budget

Enveloppe à ce jour : **6 875 590 €**

Montant des projets programmés : **6 380 000 €**

Enveloppe disponible : **495 590 €**

## ▪ Suivi pluriannuel de la programmation

Site	Projets	Structures	2023	2024	2025	2026
St Charles	Aménagement bungalows tiers lieux étudiants	DEPIL	0 €	280 000 €		
St Jérôme	Sentier biodiversité	DEPIL	380 000 €			
St Jérôme	Complément sentier bio/parcours santé agréés sportifs	DEPIL	30 000 €			
St Jérôme	Maison de l'étudiant	DEPIL	250 000 €	300 000 €	2 555 000 €	
Luminy	Aménagements installations électriques Hexagone et extérieur	DEPIL	70 000 €			
St Charles	Maison de l'étudiant	DDPI			1 500 000 €	1 500 000 €
Aix Schuman	Bungalows de stockage pour associations étudiantes	DEPIL	15 000 €			
<b>Total</b>			<b>745 000 €</b>	<b>580 000 €</b>	<b>4 055 000 €</b>	<b>1 500 000 €</b>

## • Présentation nouveau projet

Aménagements lieux de vie sur le site de Canebière – montant 585 000 € - financement du projet validé à hauteur de l'enveloppe disponible à ce jour soit 495 590 €

## Bilan financier – crédits CVEC 2023

### ➤ Montant CVEC 2023 :

**Total : 4 814 727,56 €** soit 70,38 €/étudiant - 68 403 étudiants inscrits

-part fixe par étudiant : 43 € soit 2 941 329 € au total

-part variable par étudiant : 27,38 € soit 1 873 398,56 € au total

### ➤ Répartition :

-Répartition initiale - **3 500 000 €** validée par la commission *ad hoc* CVEC du 11/10/2022 et approuvée par le CA du 25/11/2022

- Répartition du solde - **1 314 728 €** validée par la commission *ad hoc* du 29/09/2023 et approuvée par le CA du 19/12/2023: 300 000€ FSDIE et 1 014 728€ plan pluriannuel d'investissement

#### Mémo 2021/2022

Total : 4 543 766€ soit

63,69 €/étudiant

71 333 étudiants

déclarés

Part fixe par étudiant :

42€

Total : 2 995 986 €

Part variable par

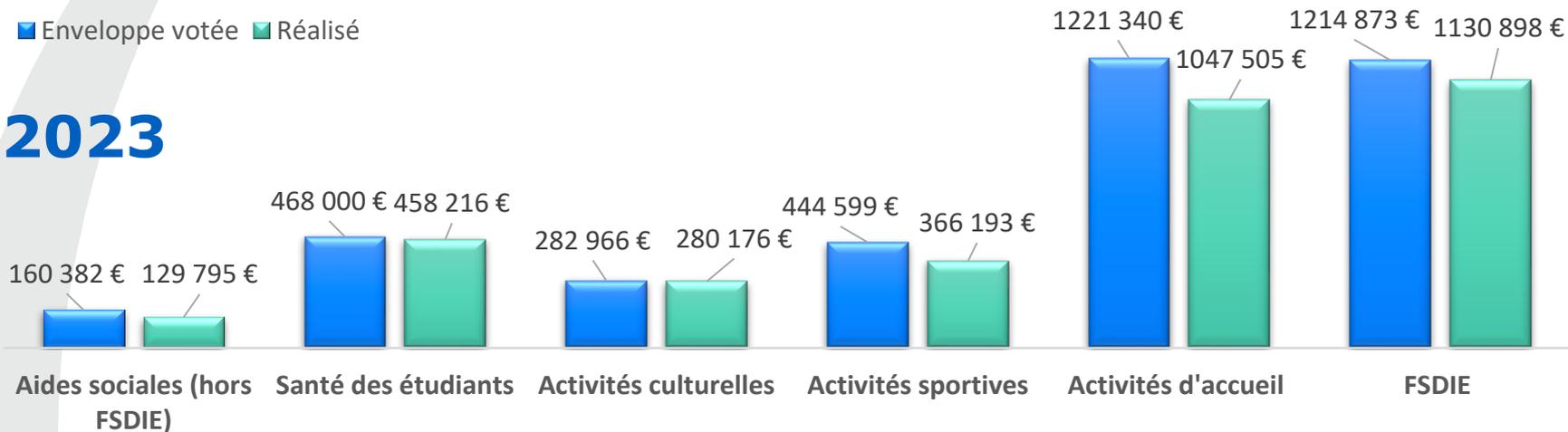
étudiant : 21,69 €

Total : 1 547 780 €

## Comparatif enveloppes votées / dépenses engagées

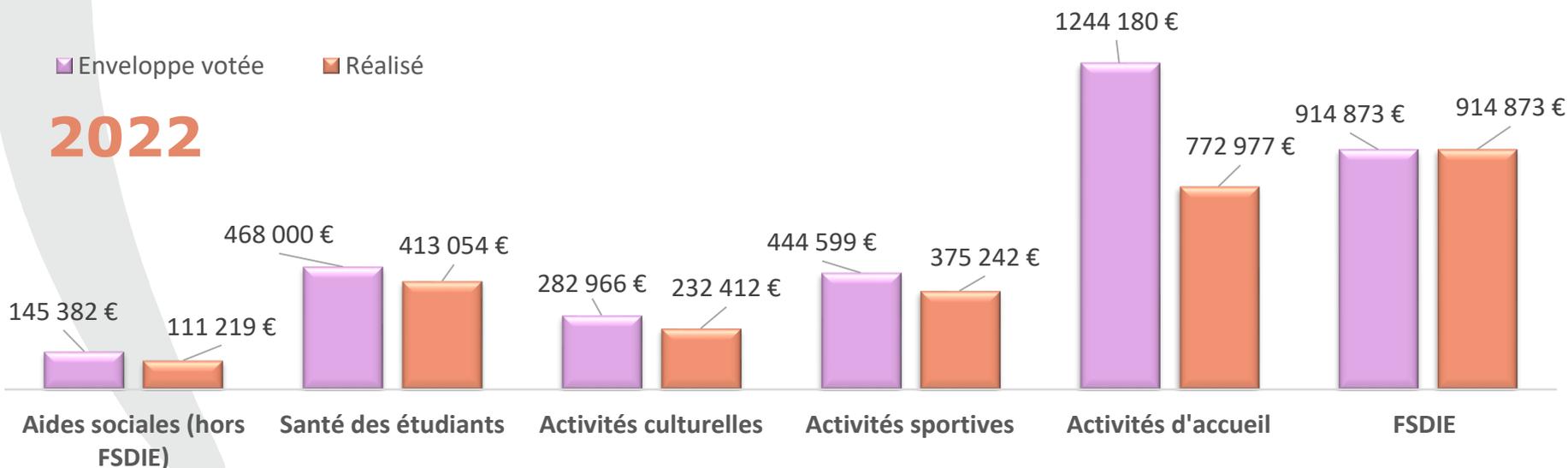
■ Enveloppe votée ■ Réalisé

**2023**

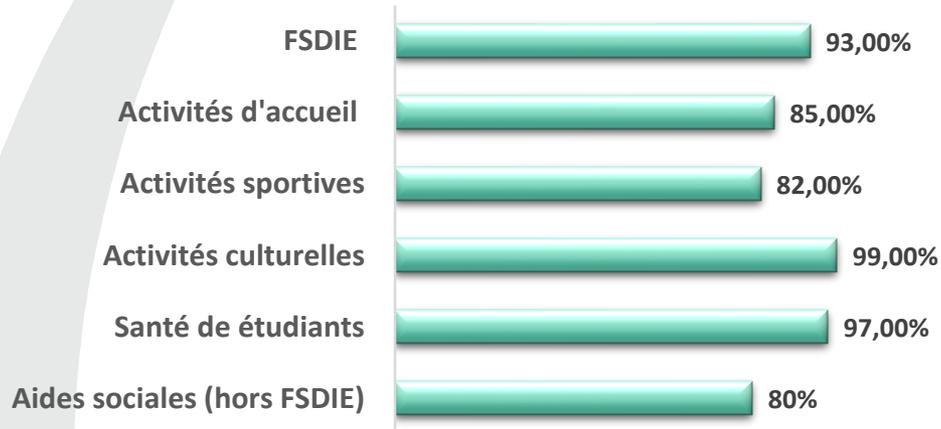


■ Enveloppe votée ■ Réalisé

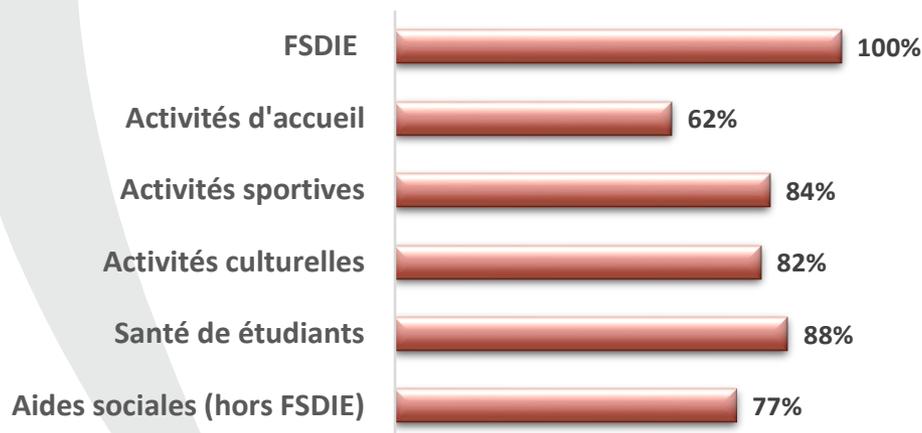
**2022**



## Taux d'exécution 2023 - 90%



## Taux d'exécution 2022 – 80 %



### Répartition des enveloppes AMU par thématique ministérielle :

#### Aide sociales

Handicap  
Développement Durable  
Lutte contre les discriminations  
Service Pour le Respect et l'Égalité

#### Santé

Service de Santé des Etudiants

#### Activités culturelles

Direction Culture et Société

#### Activités sportives

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives  
Association Sportive AMU

#### Activités d'accueil

Direction des Relations Internationales  
Vie étudiante DVEC  
Appels A Projets

#### FSDIE

FSDIE social  
FSDIE projet



**Merci pour votre attention**